



Marais
de Brouage
à la recherche de
L'ESPRIT DES LIEUX

Avertissement

Dans le cadre du Grand projet du marais de Brouage, animé par la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan et la Communauté de Communes du Bassin de Marennes, un Parlement du marais réunit chaque année environ 80 acteurs invités à débattre et à échanger sur les grands enjeux de préservation et de développement du marais de Brouage.

La deuxième édition de ce Parlement, organisée sur le thème de « l'esprit des lieux », s'est tenue le 1^{er} juillet 2019 à la Réserve naturelle régionale de La Massonne, sur les communes de Saint-Sornin et de La Gripperie-Saint-Symphorien.

Les interventions et les productions de cette journée ont permis d'amorcer la définition d'une identité et d'une culture communes du marais, à prendre en compte dans les projets de développement du site et à transmettre dans le cadre d'un projet culturel de valorisation patrimoniale du territoire. Elles sont retranscrites ici de façon synthétique.

Remerciements

À Jean-Michel Bénier, peintre et écrivain, pour son accueil à la Réserve naturelle régionale de La Massonne et aux membres de Nature Environnement 17, gestionnaire de la Réserve.

www.reserves-naturelles.org/la-massonne

Grand Projet du Marais de Brouage



Avec le soutien de

Cette action est cofinancée par le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) financé par l'État, les Régions et les Départements.



Introduction

DE L'ESPRIT DES LIEUX

L'ancien golfe de Saintonge, qui abrite aujourd'hui le marais de Brouage, est classé depuis 2011 au titre de la loi sur « la protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, légendaire ou pittoresque ». Cette reconnaissance par l'État l'érige de fait au rang des biens communs nationaux dont la préservation présente un intérêt général. Dès lors, il ne peut être détruit ou modifié dans son état ou son aspect, sauf autorisation spéciale. C'est là tout l'intérêt de cette réglementation. Dans sa formule lapidaire et efficace, elle interdit formellement toute modification ou destruction, et ouvre la voie à un régime d'exception qui invite à définir collectivement la feuille de route pour le préserver et le valoriser.

À cet égard, l'esprit des lieux doit être le fil conducteur des actions à conduire. Encore faut-il le définir. C'est pourquoi, lors de la réunion du deuxième Parlement du marais le 1^{er} juillet 2019, plus de 80 personnes, venues de tous horizons, ont été invitées à réfléchir à ses attributs.

Laurent Turgeon, Professeur d'histoire et d'ethnologie à l'Université Laval (Canada), met en exergue les composantes essentielles et indissociables de la notion : l'esprit des lieux est la rencontre entre une dimension matérielle – le lieu –, et un investissement immatériel – l'esprit –. Surtout, c'est un processus qui se construit collectivement : « *Loin de renvoyer à une valeur unique, figée et inerte [...], la notion évoque une relation et un processus humain, vivant et dynamique* ».

L'esprit des lieux est donc à la fois ce qui nous a été légué par celles et ceux qui nous ont précédés, et un héritage qui se confronte à ce que nous souhaitons aujourd'hui transmettre aux générations futures. Il est à la fois dicible et indicible, subjectif et partagé. Ce premier temps collectif est donc essentiel, comme tous ceux qui suivront.

Ici à Brouage, définir l'esprit des lieux c'est accepter ses paradoxes et poser les jalons de sa gestion future. Par exemple, le marais est ouvert à la visite pour l'émerveillement de toutes et tous, mais bon nombre d'endroits sont peu accessibles et dédiés aux seules personnes initiées. Quel sera l'équilibre alors entre la valorisation du lieu et le respect de son esprit ? De même, le marais apparaît comme un bien commun pour les hommes et femmes et pour toute la biodiversité qu'il héberge, tandis que sa propriété est essentiellement privée. Comment alors faire peser sur les propriétaires une responsabilité qui dépasse de loin leur seul intérêt ? Enfin, la citadelle de Brouage, d'abord posée sur les eaux puis rattrapée par le marais, point de départ d'une ouverture au monde et fer de lance de la francophonie, est désormais très visitée mais peu habitée. Quels choix d'avenir pour réinvestir les lieux, avec quelles vocations ?

Pour ces questions, et bien d'autres, l'esprit des lieux fait figure de règle morale partagée qui permettra d'agréger tous les rapports individuels au marais et toutes les expériences personnelles dans une trajectoire collective. Il sera le dénominateur commun et permettra d'exprimer une ligne de conduite, un cap pour agir et transmettre à celles et ceux qui nous suivront, ce patrimoine matériel et immatériel exceptionnel.

**Benjamin Haurit, sociologue spécialisé en développement des territoires
et Guillaume Duhamel, urbaniste spécialisé en études patrimoniales**

CHRONIQUE DES TEMPS ANCIENS : UNE HISTOIRE DU MARAIS EN HÉRITAGE

D'après les propos de Thierry Sauzeau, docteur en Histoire et professeur à l'Université de Poitiers.

Le vaste havre de Brouage, contenu entre deux plateaux calcaires, a commencé à être aménagé autour de l'an Mil sous l'impulsion de la puissance ecclésiastique et notamment des grandes abbayes. À cette époque – comme le rapporte le moine Raoul Glaber –, la France se recouvre d'un « blanc manteau » d'églises, ce qui explique que la plupart des villages qui bordent aujourd'hui le marais portent des noms de Saints. Ces abbayes, animatrices du commerce, y installent alors des filiales au sein desquelles les moines vont aménager les premières salines, ouvrant largement ces territoires au-delà du microcosme local puisque le sel est commercialisé.

Au XIV^{ème} siècle, la guerre de Cent Ans va engendrer une première période de déprise de ces salines installées sur le pourtour du golfe de Brouage. Faute d'animation par le commerce, elles vont s'envaser. Lorsque le traité de Castillon signe en 1453 la fin de la guerre, le marais salant est totalement désarticulé. Les abbayes ayant été ruinées, ce sont les grands seigneurs laïcs qui prennent leur place. Ils vont être les promoteurs de la seconde génération de marais salants en aménageant de nouvelles salines à l'avant des précédentes et en réduisant la zone accessible par le flot des marées. Par ailleurs, un certain nombre d'îles qui existaient à l'intérieur du havre de Brouage vont être rattachées aux îles de Marennes au sud ou à Moëze, Soubise et Rochefort au nord.

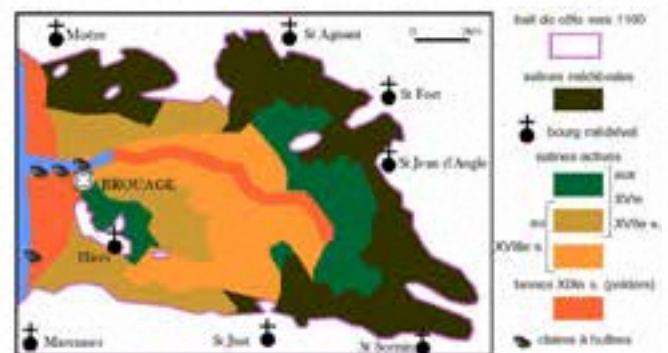
L'âge d'or du sel

Les grandes découvertes et notamment celles de l'Amérique et des bancs de morues de Terre-Neuve amènent l'Europe à développer le commerce du sel pour conserver ces quantités de poissons inédites acheminées à travers l'Atlantique. L'économie locale connaît alors une véritable explosion avec des sites qui accueillent des commerçants venant principalement d'Europe du Nord. L'aménagement de salines à l'intérieur de l'ancien golfe de Brouage entraîne l'implantation d'habitats permanents dans des zones où il n'y en avait pas eu jusqu'à présent. C'est le cas par exemple de Brouage qui commence par un lotissement destiné à mettre la main sur le commerce du sel. Les habitants de Saint-Just, de Saint-Agnant, de la Gripperie, de Saint-Symphorien et de Saint-Jean-d'Angle s'y installent à partir du XVI^{ème} siècle. C'est une période où l'État royal monte en puissance et va se soucier de la frontière de mer. Fortifiée au début des guerres de religion, Brouage devient alors un point d'appui militaire.

Au XVII^{ème} siècle, on assiste à la mainmise d'un capitalisme hors-sol sur le marais de Brouage. Ce dernier générant alors d'importantes richesses, ce sont en effet des acteurs beaucoup plus éloignés qui vont s'y intéresser. C'est l'une des raisons pour lesquelles les grands ministres du roi comme Richelieu ou Mazarin vont investir dans le marais de Brouage pour essayer de continuer à faire fonctionner cette machine qui tourne à plein régime. Avec le règne de Louis XIV, la Ferme Générale qui est au plus près du gouvernement à Versailles, supervise l'administration de la gabelle.



> Le havre de Brouage en 1650 par Nicolas Samson, cartographe du Roi. Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France.



> Les grandes évolutions du golfe de Saintonge par Thierry Sauzeau.



› Représentation de l'ancien golfe de Saintonge au XVII^{ème} siècle © Exposition Maison de Broue

Le marais « gâté »

Hélas, ce qui s'était passé de façon très rapide pendant la guerre de Cent Ans se produit à nouveau de manière plus graduelle au XVII^{ème} siècle : les marais recommencent à s'envaser. Au début du règne de Louis XIV en 1661, il devient difficile d'entrer dans le havre de Brouage pour y charger du sel et la frontière de mer ne peut plus être défendue depuis Brouage. Il faut donc trouver une autre solution pour abriter les navires de guerre qui deviennent de plus en plus gros.

Un vrai système va alors s'établir entre trois villes : Marennes fournit la main-d'œuvre maritime, Brouage continue à produire une forme de richesse puisqu'on y encaisse les taxes liées au sel, et Rochefort sort de terre avec son arsenal. Cette deuxième déprise du marais encourage la solidarité des trois cités d'une manière inédite. Alors qu'on ne parvient plus à produire et à exporter du sel à partir de Brouage, d'autres salines vont être aménagées dans l'estuaire de la Seudre, puis, à la fin du XVII^{ème} siècle, sur l'Île d'Oléron.

Cela ne signifie pas qu'on se désintéresse totalement du marais de Brouage. Vauban, lorsqu'il passe dans le secteur, dresse des plans destinés à remettre le marais en eau. À la fin du XVIII^{ème} siècle, Jean Guéau de Reverseaux, intendant du Roi basé à La Rochelle, essaie de faire de même. Ces tentatives avortent. La Révolution Française et un

quart de siècle de guerre contre les Anglais passant par-là, le marais se ferme faute d'entretien, entraînant une troisième période de déprise. Le sel cède alors la place aux troupeaux car les pâturages – les marais « gâts », ou gâtés – sont désormais dominants.

En 1826, un sous-préfet énergique basé à Marennes édite un règlement général qui va s'appuyer sur la loi de 1807 et notamment sur son article 33 voulu par Napoléon, qui oblige les propriétaires privés de marais ou de territoires pris sur la mer à se regrouper. Cette étape voit la puissance publique céder la place à l'association syndicale, héritage du XIX^{ème} siècle et qui s'inscrit véritablement dans l'Histoire. On voit également apparaître les cabanes qui sont liées au développement de l'élevage mais également à la substitution de l'économie ostréicole à celle du sel.

Quantité de traces à la fois matérielles et immatérielles de cette longue histoire du marais de Brouage perdurent encore aujourd'hui.

LA PRISE DE CONSCIENCE PROGRESSIVE D'UN PAYSAGE D'EXCEPTION

D'après les propos d'Aurélié Berger, Inspectrice des sites à la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Nouvelle-Aquitaine.

La Convention européenne du paysage définit le paysage comme « une partie de territoire telle que perçue par les populations et dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leur interaction ». Ainsi le paysage est une question de perception, qui contribue à l'esprit des lieux. Celle-ci est en outre évolutive et peut être physiologique (faisant appel aux sens), personnelle, et culturelle.

Concernant le marais de Brouage, sa perception a évolué au fil du temps, selon les usages et l'économie du site. Lors des périodes de prospérité liées à l'activité salicole, le marais est perçu comme un territoire de qualité, entretenu, générateur de richesses. À l'inverse, lors des périodes de déprise et d'insalubrité, il est perçu comme hostile, et ce jusqu'au départ des derniers sauniers dans les années 1950. Dans les années 1960 et 1970, le drainage des marais pour leur mise en culture intensive témoigne d'une perte de lien avec l'identité du territoire.



Le marais de Brouage : site d'intérêt général

Émerge ensuite dans les années 1980, une prise de conscience de la richesse écologique du marais avec la nécessité de préserver sa biodiversité faunistique et floristique. Ce n'est que plus tard, dans les années 1990, que les pouvoirs publics associent la question de la biodiversité à celle du paysage et considèrent l'importance de protéger ce territoire.

La procédure de classement de l'ancien golfe de Saintonge sera longue. Peu fédératrice au niveau local, elle a du mal à convaincre. Elle aboutit finalement en 2011, faisant du marais de Brouage un bien commun qui bénéficie d'une protection équivalente à celle d'un monument historique.

Ce classement reconnaît l'importance du caractère historique et pittoresque du marais, en lien avec sa forte biodiversité, du fait d'un patrimoine architectural d'exception qui va au-delà de la citadelle de Brouage et de la Tour de Broue [lire Isabelle Berger-Wagon ci-contre] et d'une grande richesse de paysages qui inclut le marais mais également le littoral, les îles et les coteaux, qui en font notamment un paradis pour les oiseaux.

Un territoire en mouvement

Depuis ce classement, le caractère exceptionnel du paysage et la légitimité à le protéger sont mieux perçus. Les usagers affirment de plus en plus leur fierté d'appartenir au marais et la nécessité de le préserver. C'est une évolution essentielle.

D'autant que le classement n'implique pas de mettre le marais sous cloche, mais au contraire de poursuivre son évolution dans une perspective historique en travaillant avec les acteurs du site sur la notion d'esprit des lieux, afin d'éviter la mise en place de gestions inappropriées et incompatibles avec son identité.

Aussi le marais est un milieu qui a toujours bougé [lire Thierry Sauzeau, pp. 4-5]. Propice aux expérimentations et aux innovations, il devra prendre en compte les évolutions de ses paysages liées au changement climatique. Savoir que Brouage est la patrie natale de Champlain, fondateur de la ville de Québec, donne aussi à réfléchir sur l'esprit de ces lieux et sur l'identité d'un territoire historiquement tourné vers l'extérieur et vers le monde.

RICHESSSE DU GRAND ET DU « PETIT » PATRIMOINE

D'après les propos d'Isabelle Berger-Wagon, architecte-urbaniste.

La citadelle de Brouage est un ouvrage fortifié de très grande valeur et bien préservé – au moins dans la partie remparts –, situé au cœur d'un marais qu'il est important de continuer à entretenir. Avec ses canaux, ses lumières extraordinaires et ses oiseaux, il aurait été dommage que ce milieu finisse par ressembler à la Beauce du fait de l'agriculture intensive.

À côté des monuments de Brouage que nombreux connaissent déjà, il existe quelques points architecturaux importants très discrets et

méconnus tels que les fortifications avancées de la citadelle, dont la plupart ont disparu mais qui subsistent dans la partie est du site.

Brouage comprend également des éléments d'architecture plus quotidienne portant sur l'habitation. Au XVII^{ème} siècle, une règle architecturale a été établie (et reprise en 2011 dans le document réglementaire de la Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager, devenue Site Patrimonial Remarquable) : les maisons devaient obligatoirement avoir un étage ainsi qu'un soubassement et un bandeau en pierre. La quasi-totalité d'entre elles comportaient un commerce tenu par les femmes des militaires. À Brouage on retrouve donc souvent les murs de ces anciennes maisons.

Le site comprend également des éléments de ce qu'on qualifie parfois de « petit patrimoine » mais qui a néanmoins toute sa valeur, comme les cabanes dont la plupart ont malheureusement disparu et, avec elles, des pans de l'Histoire ainsi que des repères visuels très importants. Il conviendrait de les protéger tout comme les ouvrages liés à l'eau, très nombreux, et qui sont des éléments à part entière du patrimoine.

En 25 ans, un long chemin a été parcouru, jusqu'à ce que la population saisisse enfin l'importance de ce marais extraordinaire, indissociable de son architecture exceptionnelle.



SOUVENIRS ÉMUS D'UN ENFANT DU MARAIS

Par Michel Gaillot, vice-président de la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan en charge de la culture et maire d'Échillais, en ouverture du 2^{ème} Parlement du marais de Brouage.

Je suis un enfant du marais. J'ai grandi dans une famille d'agriculteurs qui vivait du marais, bien que n'y habitant pas. Nous vivions en effet à La Vallée, petit village situé en face du confluent de la Charente et de la Boutonne d'où j'ai gardé de mon enfance une quantité de souvenirs qui dépassent largement les limites géographiques du marais. Ma famille parlait du marais chaque jour à table, matin, midi et soir.

Au cours des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles, mes aïeux ont acquis à Mérignac (commune de Bourcefranc-Le Chapus), 75 ha de marais que nous avons vendus en 1989 au Département de la Charente-Maritime pour qu'ils deviennent les terrains d'application du Lycée de la mer. Nous avons également des marais à Gravat, à Conat et à La Pauline sur la commune de Saint-Just-Luzac. C'était un autre espace et des sensations différentes de celles de Mérignac, des ambiances particulières sur les rives de la Seudre et de ses ruissons.



> Pêche aux anguilles à la vermée © Fonds numérique Alain Rocheteau, Archives Rochefort Océan.



> Baignade dans le marais © Photographie Roger Sarazin - 47B17, Archives Rochefort Océan.

Ces marais que j'ai fini par aimer

Petit, j'ai détesté ces lieux dont l'immensité m'angoissait. En culottes courtes jusqu'au renouvellement de notre communion, je détestais les petites déchirures des herbes hautes sur les mollets ainsi que les crevasses dans lesquelles nous nous tordions les pieds. Nous étions horrifiés à l'idée de marcher sur un aspic, assez nombreux le long des fossés. Pourtant, ces marais – ainsi que la prée qui s'étendait chez moi à perte de vue en face de la Boutonne –, j'ai fini par les aimer. Je ne devinais pas à cette époque à quel point ces territoires de terre et d'eau allaient devenir aussi attachants qu'ils le furent pour mes aïeux.

Ces espaces furent la fortune de mon grand-père et de mon arrière-grand-père. J'ai conservé précieusement tous les témoignages écrits que j'ai trouvés au fond des tiroirs de la grande bibliothèque familiale, dont le *Règlement général sur les marais de l'arrondissement de Marennes* édité en 1889.

À La Massonne (communes de La Gripperie-Saint-Symphorien et de Sant-Sornin), dans ce lieu sublime qui trône en bordure des marais, vous n' imaginez pas combien je suis ému de remuer devant vous ces souvenirs et combien il me semble essentiel, à travers la diversité d'acteurs que nous représentons, d'agir

solidairement et d'oublier tout ce qui pourrait nous diviser. Car c'est pour nos enfants qu'il nous faut transmettre cette mémoire des marais renaissants autour de Marennes et de Brouage, dans ce site d'exception.

Un esprit des lieux à conserver et à transmettre

Je suis profondément convaincu qu'à l'image de ce qui s'est fait en baie de Somme ou en Camargue, nous sommes en mesure de réactiver un certain esprit des lieux, l'esprit du marais dont nous sommes quelques-uns ici aujourd'hui à avoir connu l'époque où il était un pays de Cocagne.

Le croirez-vous si je vous parle des pêches d'anguilles miraculeuses en novembre à la dérivée, des pêches de grenouilles d'une générosité sans limites, des cueillettes de bouquets de jeune moutarde sauvage au printemps, des cueillettes de champignons qu'on appelait les gros pieds sur les bosses, là où s'entremêlent chenaux et ruissons ?

Là me viennent à l'esprit les mots et la terminologie liés à ces espaces que nous pourrions peut-être oublier et qu'il nous faut absolument retrouver, conserver et transmettre : les digues et les taillées où on circulait ; les prises destinées à l'approvisionnement commun en eau ; les varaignes, encastrées dans les taillées, et les clapets qui servaient à introduire l'eau des ruissons ou des chenaux dans les jas, réservoirs destinés à conserver l'eau salée ; les bosses qui en dépendaient et qui, à l'exception de quelques-unes qui étaient communes à plusieurs champs, étaient toutes indivises entre les propriétaires ; les cois qui étaient divisés en quatre espèces : les gourmas qui servaient à introduire l'eau du jas dans les conches ; les amedeaux qui font passer l'eau des conches dans le champ de marais ; ceux particuliers au dessèchement de chaque champ de marais ; les cois dormants qui sont placés à l'embouchure de chaque acoiement pour recevoir les eaux qui s'écoulent par les cois des différents champs de marais, et les verser dans l'acoiement général qui les conduisait alors aux ruissons et ensuite aux chenaux.

Ces mots tout simples, qui expriment l'esprit et la singularité de ces vastes espaces, sont étonnants et précis. Ils constituent une mémoire exceptionnelle de ces immenses espaces entre mer et hautes terres. Soyons-en dorénavant les transbordeurs de mémoire et mobilisons-nous pour que renaissent ces mots propres à nos marais, qui racontent leur grande histoire que nous voulons réactiver.



« PRISE DE TERRE » : UNE IMMERSION SENSORIELLE DANS LE MARAIS

S'enduire le visage de bri du marais peut paraître, au premier abord, une idée rebutante. Pourtant c'est une véritable expérience immersive, qui a été proposée par la compagnie artistique « Les Journaliers ». Elle a permis aux participants de (re)découvrir le marais, ce mélange de terre et de mer, de révéler des sensations de lâcher-prise et d'apaisement, jusqu'à faire émerger des souvenirs d'enfance à jouer avec la vase... une façon unique de se plonger dans l'esprit des lieux.

«Un moment de douceur. J'ai découvert la terre»

«J'avais la tête dans le marais. Une sensation de fraîcheur. On sent l'argile, une sensation de bien-être. Le contact avec sa nature»

«C'est très relaxant. Ça ne sent pas. Je m'attendais à une odeur salée»

«J'ai fait le lien entre la terre et mon intérieur»

«Je ne supporte pas le contact avec la terre. Avec l'argile, je recommencerais volontiers. C'est très surprenant comme contact. Je regarderai différemment ma phobie de la terre. Je verrai ça comme une approche sympathique»

«Ça évoque le temps de la sérénité. Ça m'a rappelé ma vie d'ostréiculteur»

«Ça paraît incongru. On lâche prise rapidement. Je viens de trouver un sens familial. Terre de terre, terre de mer. C'est l'ancrage. Je viens de retrouver le lien familial, le lien entre la terre et la mer»

«Elle a une petite odeur que j'aime beaucoup. J'ai senti que j'étais en contact avec quelque chose de très très ancien. C'était agréable»

«Quand on était gamins, qu'on vidait les claires, c'était la grande rigolade. On envoyait de la vase sur les parents. On était en maillot de bain. On s'en fichait. C'était notre vie. On était des galope-chenaux. La vase était un élément de jeux»

«Cela laisse une impression de grande douceur et d'apaisement»

«Ça m'a fait pousser des racines. Une sensation de lâcher-prise. L'esprit d'un lieu, c'est en lâchant prise qu'on le découvre. La jeunesse, la fraîcheur. Une nouvelle vie. Se laver, se nettoyer. Ça assainit. C'est le marais purificateur»

«Je suis un enfant du marais. Ça m'a rappelé le marais du temps de mon grand-père, le dernier saunier. On allait jouer là où le marais « grâlait », entre là où il est sec et là où il glisse. On se baignait dans l'eau avec les sangsues. L'expérience est fort intéressante»

«Le bri devrait être valorisé. C'est la richesse du marais»

«On aime déjà le marais, mais là on l'aime encore plus parce qu'on le mange. Il y a le croquant des difficultés à faire aimer le marais. Non seulement ça croque, mais c'est salé. C'est une matière qui apaise»



DIRE ET ÉCRIRE SON MARAIS, LIEU D'INSPIRA- TION.. ET DE RESPIRATION

Prendre la plume pour parler du marais, c'est vivre une expérience intime. C'est à quoi s'est livré un groupe de personnes aux profils différents et d'horizons variés. De cet exercice sont ressortis des textes d'une profonde sensibilité, au travers desquels il nous est donné d'entrevoir l'esprit si particulier qui règne dans ces lieux. Avec le concours de Fanny Toison, écrivain.

Marais de Brouage, 46^{ème} parallèle

Entre terres et eaux, entre faune et flore, entre silences et bruits assourdissants. Encadré par les villes et les routes, entouré par l'Homme et ses activités, ce petit bout de terre respire le calme et la nature.

Ici l'Homme s'efface pour s'harmoniser avec l'environnement. Ici, les chants des oiseaux remplacent le bruit de la civilisation. Ici, le murmure du vent se substitue aux bourdonnements des voitures. Le silence de l'Homme cède place à la musique de la nature, aux odeurs végétales, aux canaux où l'eau circule, sereine.

Ce dimanche-là, j'arrive dans le marais. Enfant de la ville, le silence me surprend, le vide m'impressionne. Qui vit donc là dans ce marais, désert ? Mais alors que je m'interroge, je repère du coin de l'œil libellules et papillons cheminant dans les airs. Alors que j'avance, une grenouille plonge dans un canal. Haut dans le ciel, un rapace plane, tandis qu'une cigogne surveille, sur son perchoir, les environs. Dans le champ voisin, des vaches m'observent, curieuses. Le marais foisonne d'activités, c'est juste moi qui ai oublié.

Gwendal



Étonnement. Venu pour entendre débattre du modèle économique de l'agriculture du marais ou des désordres de l'urbanisation mal maîtrisée, je me retrouve assis dans l'herbe.

Avec un guide qui propose de chercher en soi les ressorts de sa sensibilité. Être avec des experts qui acceptent d'oublier qu'ils sont des experts, pendant un moment. Après un cheminement d'approche, le lieu apparaît. Quelques grands chênes, la vue sur un champ avec plus loin un bois. On ne fait pas plus beau comme paysage de campagne. Et pourtant...

De ce groupe silencieux se dégage un accord pour accepter le jeu.

Et laisser doucement monter les émotions.

Ici, je retrouve cette sensation d'apaisement, ce sentiment confus d'harmonie devant ce paysage.

Mon premier souvenir est dans un autre marais. Dans la vallée de la Somme.

J'avais dix ans. Mon père m'avait emmené à la pêche.

Le soleil se levait à peine. Le ciel était orangé.

L'étang était devant moi.

Soudain les émotions ont rejoint la pensée et la conscience du moment est arrivée.

C'était la première fois que ce cadeau m'était donné : la sensation de faire partie de ce lieu, de cet espace.

Merci pour cette parenthèse de grâce dans l'agitation du monde.

Lundi après-midi. Un premier juillet que nous ne vivrons qu'une fois.

Pierre



une fois

L'air se liquéfie à l'aplomb du marais dans le miroir des jas. Mais il est vent celui qui habite ici. Le vent prend ses aises et s'évertue à remplir tous les creux.

Le vent est du marais et lui fait des enfants. Ici on garde des usages depuis longtemps disparus : amener des vaches, faire cailler le lait, réparer des barrières en bois, contenir les berges, cueillir de quoi se nourrir, chasser, goûter le sel dans l'eau. Pour combien de temps encore ?

Jeudi de Noël. Chaud dedans et chaud dehors aussi. Le couvert des nuages est lourd, épais. Nous marchons sur la route en quête d'air, laissons même nos chaussures de l'autre côté de la barrière. Le ciel se déchire, une lumière s'infiltré et la béance s'agrandit.

De grands pans de ciel se dévoilent et c'est toute une armée qui envahit l'espace et se déplace au-dessus des bosses, une peuplade inconnue venue nous dire autrement la singularité de notre marais.

Des marais de l'ouest, celui de Brouage est le dernier que j'ai découvert. À la fois différent, à la fois identique à ceux qui sont plus au nord : marais poitevin, marais breton, estuaire de la Loire, Brière. Sous le 46^{ème} parallèle, c'est un marais plus chaud, qui semble moins habité. Et surtout doté d'une citadelle, surgit au milieu des prés, spectaculaire, inattendue. Et puis, comme dans tous les marais, des oiseaux, nombreux, parfois craintifs - chasse oblige -, et ça et là, des blessures, des champs de maïs comme une scarification dans ces prés.

Ici c'est le marais bocager vert, surprenant par son absence d'eau. Mais il y a le vent, qui berce les arbres et anime les hautes herbes déjà jaunies. Au loin quelques vaches, l'eau ne doit pas être loin. À cette heure de la journée, peu de bruits, peu d'oiseaux sauf dans les grands chênes qui nous entourent.

Ici on devine quand même la présence des hommes, par le bruit régulier des travaux ; sans doute un habitant qui répare des clôtures ou du matériel.

Ce lundi après-midi, je pourrai m'assoupir sous ces arbres, à l'écoute du vent qui rafraîchit et transporte les bruissements, les chants d'oiseaux et anime ce paysage d'été. Ce paysage, cette lumière d'été, je m'amuse à les transformer par le regard : les verres polarisants le rendent plus clair, plus profond. Le ciel un peu voilé devient plus bleu, les arbres prennent de l'épaisseur, les verts sont plus contrastés.

Ce lundi après-midi, le vent frais du 46^{ème} parallèle m'emmène vers l'enfance, l'enfance sous le 45^{ème} parallèle, loin des marais, sur le plateau du Vercors où le bleu du ciel, l'été, est le bleu profond des terres du Sud, de la Méditerranée déjà.

Dominique

nd s pans de ci

Au premier abord se dévoile son air nonchalant
Courage, tout vient à point en marchant.
Percer son antre, y découvrir couleurs et fourmillements
Chaque jour, tous, un peu différents.

Surgissent de la terre bâtisses et fougères
Y écouter, assis, les bucherons aux becs d'acier.
Glisser de ses galères et sentir souffler le bruit des arbres
Pour le comprendre et l'apprécier, pas d'empressement
Ouvrir son âme et perdre son temps
L'éternité n'est pour lui qu'un instant
Car seul lui vous attend.

ces gradients de reliefs

En découvrant La Massonne, joyau perché sur ces vastes étendues du marais, plates et pourtant si riches. Déambuler sur ces sentiers presque interdits décroche à l'esprit l'idée du marais monotone. D'un promontoire aux empreintes maçonnées à ces plaines et bosquets ombragés, la palette du marais s'échelonne. Au grès d'un chemin se dévoile un camaïeu infini de couleurs, d'odeurs et de chants. Exposée, la palette végétale s'assèche et gagne des tons dorés.

Pourtant le vent s'immisce et balaie ces hautes herbes bruissantes. Il met en musique cet espace, dont chaque insecte, chaque stridulation, chaque brin de prairie, chaque branche ou feuille compose la partition. Et les oiseaux bien sûr. À toute saison ils orchestrent le marais.

Ici le marais de Brouage jaillit. La colline remplace le jas et comble notre esprit de matière. La diversité des essences, ces gradients de reliefs, et cette atmosphère très sonore (mais douce) me chassent de l'esprit des idées mal fondées. Ici le marais foisonne, d'une autre manière. Je découvre de nouvelles facettes qui m'éclairent.

Mercredi dernier, je traverse mon marais et surtout l'idée que j'en ai. Un vaste tableau où des courbes abstraites se dessinent jusqu'à l'horizon. Marais de L'Éguille. Joyau d'Oléron peut-on dire. Ces lignes et courbes je ne les comprends pas tout à fait, je voudrais m'élever pour les voir, les comprendre. Pourtant, je ne suis pas déçu. Je me contente largement de contempler, d'écouter, de sentir. Lumières et couleurs m'absorbent, ma mère est à mes côtés, silencieuse, contemplative elle aussi.

Nathan

Ici, le marais
foisonne, d'une
autre manière

Des étoiles qui guidaient les navigateurs depuis des contrées lointaines jusqu'au soleil qui écrase les promeneurs qui redécouvrent aujourd'hui le marais, nouveaux explorateurs d'un univers oublié, délaissé, qui pourtant n'a jamais cessé de vivre et d'évoluer, ce marais vous englobe tout entier.

On est ici, maintenant, au milieu de rien, au centre de tout. Pas un bruit, hormis le bruissement du vent, les croquements des herbes, les cuissements d'insectes, les claquements de becs, les pas des vaches dans une baisse encore humide, les grenouilles répondant aux oiseaux, et parfois au loin, le vrombissement de l'océan. Quel vacarme, quelle agitation. On entend même l'écho des sauniers récoltant l'or blanc, ressurgissant du bri pour qui veut bien lui prêter attention. Le temps s'arrête dans le marais, les couleurs se succèdent, l'eau monte, part, descend, vient du ciel ou du chenal, les hommes passent discrètement. La vie s'écoule comme toujours. Çà et là, les vestiges des temps anciens sont peu à peu engloutis. Peut-être la mer les reprendra-t-elle totalement d'ici quelques dizaines d'années, refermant une parenthèse terrestre momentanée. Mais d'ici là, combien d'instants présents à vivre, à respirer, à être ?

Dans le marais de Brouage au 46^{ème} parallèle tout est différent, néanmoins chaque région a son charme, de l'Est de la France où la neige tombe encore l'hiver au Sud caractérisé par sa douceur de vivre. Quand on revient au 46^{ème} parallèle on se sent chez soi.

Ici, il y a peu de hauteur sauf à la Réserve de La Massonne où l'on domine une partie du marais comme d'ailleurs à la Tour de Broue. Le reste du marais est plat, serpenté de canaux où l'on retrouve de l'eau saumâtre, douce, parfois salée. L'air est pur. Nous ressentons cet oxygène dans une grande sérénité avec parfois une sensation de vide face à l'immensité du territoire à perte de vue.

Lundi 1^{er} juillet quand le soleil se montre, la chaleur est accablante, puis quand il disparaît, cette sensation de sérénité, d'harmonie, s'empare de nous avec une légère brise facilitant la pensée et permettant de nous évader, voire de nous enivrer.

La nature est présente par son foisonnement, papillons, insectes qui nous permettent de ressentir ce cœur du marais recouvert de fougères, de champignons et même de lianes, plante que l'on croyait disparue.

Ce marais de Brouage 46^{ème} parallèle est une Rolls-Royce emballée dans du papier craft. C'est pour cela que nous devons le faire redécouvrir en le plaçant dans la lumière, témoin que nous devons transmettre à nos enfants avec beaucoup d'humilité.

DANS LE MARAIS, LÀ OÙ PARCOURT L'IMAGINAIRE

Se promener dans le marais active les sens et attise l'imaginaire. C'est ce qu'a expérimenté un groupe de personnes pour imaginer des parcours qui permettraient au visiteur de découvrir la beauté du lieu et l'esprit qui l'entoure.

Avec le concours de Jean-Michel Bénier, peintre et écrivain.

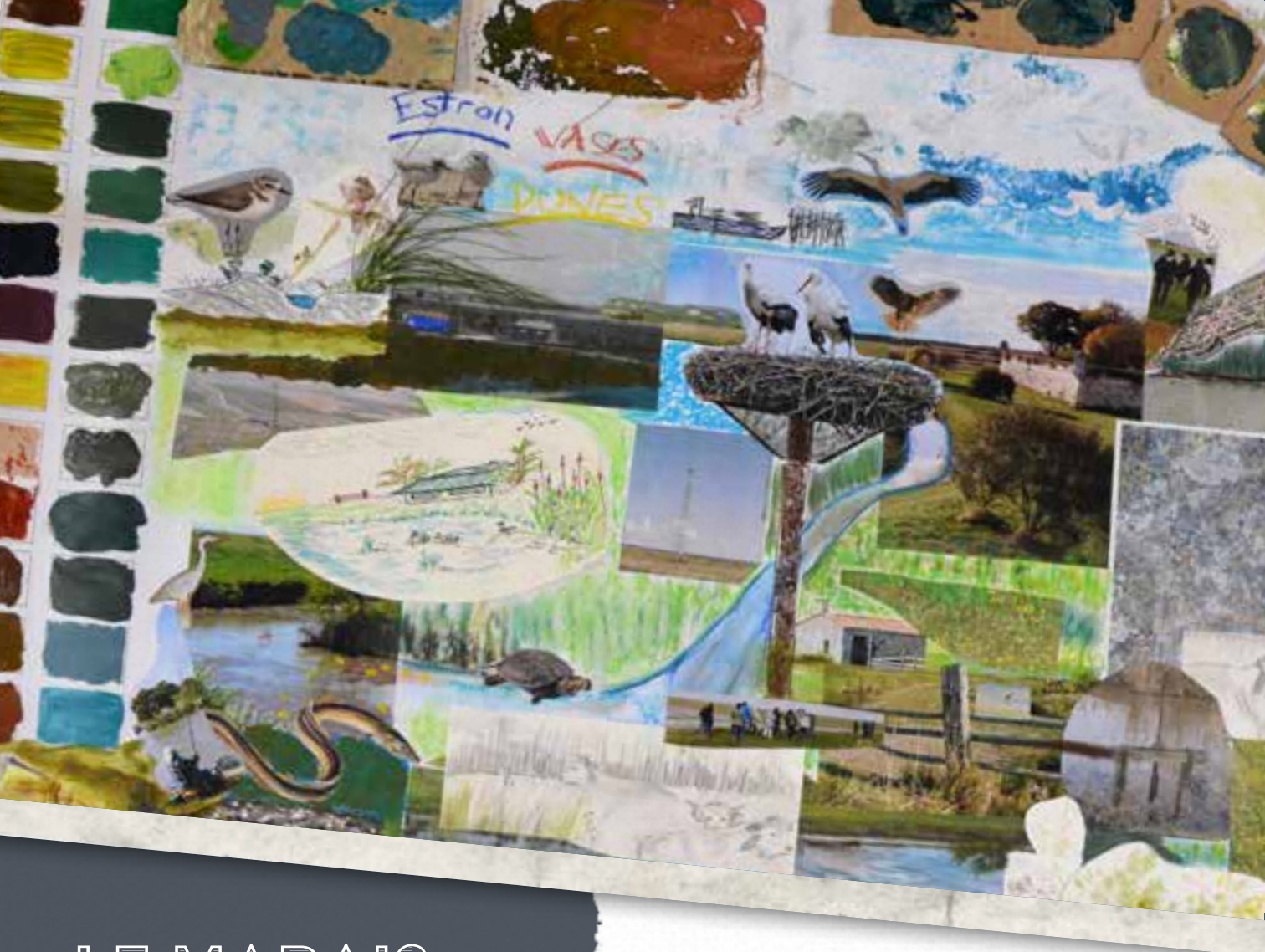
Imaginez que vous êtes un simple piéton et que l'on vous propose de cheminer dans le marais. Les sentiers seraient aménagés pour vous aider à poser le regard sur la beauté qui vous entoure. Une histoire basée sur la grande Histoire vous serait racontée, de telle sorte que votre attrait serait de plus en plus grand à mesure que vous avancez.

À chaque sentier emprunté, son histoire. Quel est ce lieu ? Qu'y faisait-on autrefois ? Comment était-il et qu'en adviendra-t-il demain ? Aux pieds de chênes de plus de 500 ans ou de vieilles pierres témoins d'un riche passé, la sérénité, le calme, la poésie et la féérie vous embarqueraient pour un voyage dans le temps et les mythes du marais.

Vous ressentiriez la force sauvage des lieux, leur musicalité et leur pouvoir olfactif, car le simple fait de fouler le sol dégage des odeurs qui ravivent les souvenirs. C'est un éloge de la lenteur qui vous serait proposé, favorisant la montée des sensations, qui bien souvent viennent de notre enfance.

C'est à une véritable expérience que vous seriez invité à participer pour reprendre contact avec vous-mêmes et vous ouvrir sur le monde.





LE MARAIS, EXPRESSION DE MATIÈRES ET DE COULEURS

Comment représenter le marais à travers un recueil de matières et de couleurs ? C'est l'exercice auquel s'est livré un groupe de personnes, avec le concours de Miléna Gross, paysagiste.

Plusieurs techniques ont été utilisées : l'acrylique, qui a permis de réaliser une palette de couleurs du marais ; des végétaux recueillis au pied de La Gripperie ; le collage de couleurs, de matières et de photos, afin de recréer le paysage du marais et d'y intégrer certaines espèces animales ou des éléments emblématiques (nids de cigognes, barrières...).

C'est un exercice qui a vu se confronter des visions très différentes du marais, générant des points de vue contradictoires, du fait d'un environnement très vaste qui varie énormément du sud au nord et de l'est à l'ouest : zones littorales, prairies et zone humide intermédiaire salée ou douce, qu'il est difficile de représenter dans une production unique.

Ces visions varient en outre selon les circonstances et l'endroit où l'on se trouve dans le marais, rendant difficile de se situer dans l'espace et de relier les différents éléments d'un patchwork qui montre la complexité d'un maillage diversifié.

La représentation de pêcheurs, de pylônes électriques ou d'espèces envahissantes, nuance la vision idéalisée du marais (nature, animaux...) et rappelle le besoin de conciliation entre les usages et la biodiversité.

QUELQUES CURIOSITÉS DU MARAIS

Évoquer son attachement au marais au travers d'objets, de notions ou de souvenirs, est une façon de partager ce lien, souvent fort, que l'Homme entretient avec la nature et cet univers aux multiples facettes qu'il a toujours façonné et aménagé, pour en faire un lieu de vie.

Avec le concours de Cécile Dekens, Institut de formation et de recherche en éducation à l'environnement (Ifrée).



Cul-de-sac

Il est difficile de trouver un itinéraire dans ce dédale où l'on se perd et où l'on fait des demi-tours. Une carte ou un guide sont indispensables. Dans l'Histoire, le marais a ainsi pu servir de zone refuge à des pratiques clandestines comme les messes du désert des protestants persécutés, ou aux réseaux de résistants durant la Seconde Guerre mondiale.

Dans le marais, on voit de loin, mais l'accès à un endroit est difficilement rapide.

En grand

Lorsque l'on est enfant, tout paraît grand dans le marais de Brouage : le marais lui-même mais également le ciel, la Tour de Broue, les remparts de Brouage, la mer qui s'est retirée, la Halle aux Vivres et les fêtes.

Fusil à grenouilles

Un objet qui rappelle les pratiques de pêche inventives d'une époque révolue, pratiquée avec un oncle, non sans appréhension.

Clé à écluse

Symbole du rapport de l'Homme au marais et plus particulièrement son intervention pour la régulation de l'eau qui conditionne l'existence même du marais.

Bri

Matière à l'origine du marais - tant dans sa formation que dans sa transformation, notamment à l'époque des marais salants - elle est paradoxale car bien qu'homogène en apparence, elle est en réalité très complexe et passe d'un état plastique en hiver à une grande dureté en été. Elle est intrigante et pleine de contrastes.

Mouvance

Ce mot évoque l'évolution du trait de côte. Il raconte la construction du marais, pose la question de son avenir en fonction de l'élévation du niveau de la mer, et de la localisation de la limite terre-mer qui est parfois bien ambiguë et très difficile à percevoir.

Pierres de lest

Elles étaient apportées dans le marais par les bateaux qui venaient chercher du sel. Leur présence dans le sol et le patrimoine bâti permettent notamment de déterminer où se trouvaient les zones de chargement.

Conclusion

UN BIEN COMMUN À PARTAGER

Le philosophe Gaston Bachelard a mis en évidence la valeur symbolique et mythique accordée aux paysages d'eau et la propension de ces derniers à susciter en nous un « imaginaire créatif ». À n'en pas douter, cette deuxième édition du Parlement du marais de Brouage illustre l'actualité du propos autant qu'elle atteste, s'il le fallait encore, du défi que représente la définition de l'esprit d'un lieu.

La diversité des témoignages démontre en effet que nous entretenons tous un rapport intime avec le marais de Brouage, lequel fait l'objet de perceptions et d'appropriations multiples. Tantôt appréhendé comme un espace de production ou de prélèvements (le « marais ressource »), tantôt investi comme un lieu de flânerie où « *le murmure du vent se substitue aux bourdonnements des voitures* » (le « marais contemplé »), le marais intrigue, stimule l'imaginaire et la créativité, désoriente, inquiète aussi parfois. Une chose est sûre, c'est qu'il ne laisse personne indifférent (« *ce marais vous englobe tout entier* »).

Par-delà ses dimensions écologiques, paysagères et architecturales, ce vaste jardin de terre et d'eau recèle un patrimoine immatériel très riche, ancré dans la mémoire des « enfants du marais » : des savoir-faire vernaculaires (« *contenir les berges* », « *goûter le sel dans l'eau* », « *jauger les niveaux au caillou* »), des outils taillés sur mesure aux métiers du marais ou encore des termes très précis que seuls les « galope-chenaux » peuvent se targuer de maîtriser parfaitement (les « cois », les « gourmas », les « amedeaux »...).

C'est pourquoi il est difficile, pour le nouveau-venu, d'avoir une compréhension intuitive de l'univers complexe du marais. L'enjeu de transmission culturelle est donc posé dans un territoire littoral soumis à une forte pression touristique estivale, et dont la démographie est essentiellement alimentée par l'installation de nouveaux arrivants.

Dès lors, il faut rappeler que le marais de Brouage est le produit d'un long processus d'appropriation, de gestion et de valorisation par les « paysannes et paysans des terres et de la mer », de sédiments et de paluds maillés par de subtils dénivelés topographiques, des bosses héritées de

l'archipel de l'ancien golfe de Brouage aux basses terres, où le circuit aménagé de l'eau organise une multitude d'usages parfois en tension.

Ce caractère anthropique, conjugué à la présence d'un patrimoine naturel rare, nous invite à dépasser l'antagonisme classique – et souvent stérile – entre nature et culture. Il témoigne en outre de la capacité de résilience des sociétés qui se sont succédé et qui ont dû faire face à des mutations majeures : envasement et réinvestissement des salines au XIV^{ème} puis au XVII^{ème} siècles, substitution progressive de l'ostréiculture et de l'élevage à la saliculture, reconversion du patrimoine militaire de la citadelle... Saurons-nous tirer parti de cette « culture locale de la résilience » pour faire face aux défis climatiques d'aujourd'hui, tout en respectant le joyau qui nous a été légué ?

Enfin, en dépit de son morcellement foncier, le marais est un véritable bien commun pour celles et ceux qui l'entretiennent et le font vivre. Il constitue une projection au sol, dans un dessin organique remarquable, de solidarités qui demandent aujourd'hui à être réactivées ou confortées : complémentarités entre les hautes terres et les basses terres, chaîne d'interdépendance entre les usages du marais et son fonctionnement environnemental et écologique, etc.

Quoi qu'il en soit, la quiétude et la dimension pittoresque du marais ne doivent pas laisser penser que celui-ci fonctionnerait en « vase clos ». De même que ses protagonistes ont œuvré et participent encore aujourd'hui au développement de la francophonie à travers le monde, le fonctionnement du marais ne saurait perdurer sans un partenariat étroit et pérenne entre celles et ceux qui l'utilisent ou qui y vivent et toutes les forces vives du littoral saintongeais. Le Parlement du marais apporte incontestablement une pierre à cet édifice. La perspective d'une Opération Grand Site représente quant à elle une occasion unique de lui donner une autre ampleur.

Benjamin Haurit, sociologue spécialisé en développement des territoires et Guillaume Duhamel, urbaniste spécialisé en études patrimoniales



ANNEXE

Liste des participants au 2^{ème} Parlement du marais de Brouage, le 1^{er} juillet 2019

Olivier ALLENOU, Conservatoire d'Espaces Naturels Poitou-Charentes
Dominique ARIBERT, Ligue pour la Protection des Oiseaux
Patrice BELZ, Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages
Lacustres - Délégation Centre-Atlantique
Jean-Michel BÉNIER, peintre, écrivain
Aurélié BERGER, Direction Régionale de l'Environnement, de
l'Aménagement et du Logement
Isabelle BERGER-WAGON, architecte - Agence GHECO
Sébastien BERTINET, Communauté d'Agglomération Rochefort Océan
Samantha BERTRAND, Communauté d'Agglomération Rochefort Océan
Julie BERTRAND, Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la
mer des Pertuis
Jean-Baptiste BONIN, Centre Permanent d'Initiatives pour
l'Environnement - CPIE Marennes Oléron
Victoire BONNAURE, Communauté de Communes du Bassin de
Marennes
Bruno BOULETREAU, Établissement Interdépartemental pour la
Démoustication du Littoral Atlantique
Sébastien BOURBIGOT, Communauté d'Agglomération Rochefort Océan
Alain BURNET, Communauté d'Agglomération Rochefort Océan
Coline CAILLE, Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages
Lacustres - Délégation Centre-Atlantique
Yves CALVET, association Pêche Carrelets et Moulinets
Monique CHARRIER, Commune de Marennes-Hiers-Brouage
Pierre CHOLLEY, Commune de Beaugeay
Gérard CLION, association Aunis Saintonge Brouage Québec
Bastien COÏC, association Ramsar-France
Frédéric CONIL, Communauté de Communes du Bassin de Marennes
Sylvaine COURANT, Pays Marennes Oléron
Emmanuel DE FONTAINIEU, Centre International de la Mer
Rémi DECOSTER, Communauté d'Agglomération Rochefort Océan
Cécile DEKENS, Institut de formation et de recherche en éducation à
l'environnement
Philippe DELAPORTE, Réserve Naturelle Nationale de Moëze-Oléron
Sandra DOBIGNY, Communauté de Communes du Bassin de Marennes
Arnaud DORANGE, vétérinaire
Annie DUBEAU-GILARDEAU, Université Populaire du Littoral Charentais 17
Guillaume DUHAMEL, urbaniste
Thomas DUPEYRON, Nature Environnement 17 - Réserve Naturelle
Régionale de La Massonne
Michel DURIEUX, Commune de Saint-Jean-d'Angle

Pierrick FRANÇOIS, Association des Chasseurs de Tonne de la
Charente-Maritime
Michel GAILLOT, Communauté d'Agglomération Rochefort Océan
Carole GAUYACO, Communauté d'Agglomération Rochefort Océan
Pascal GEOFFROY, Association des éleveurs du marais de Brouage
Pauline GERMANAUD, Pays Marennes Oléron
Jean-Marie GILARDEAU, Association syndicale des marais de Saint-
Agnant / Saint-Jean-d'Angle
Miléna GROSS, Communauté d'Agglomération Rochefort Océan
Claude GUINET, Établissement Public Territorial de Bassin Charente
Nicolas GUITTOT, Communauté de Communes du Bassin de Marennes
Benjamin HAURIT, sociologue
Éric KERNEIS, Institut national de la recherche agronomique
Sandra LABORDE, Nature Environnement 17 - Réserve Naturelle
Régionale de La Massonne
Jean-Michel LALOUÉ, Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages
Lacustres - Délégation Centre-Atlantique
Antoine LAMBLIN, Pays Marennes Oléron
Florent LASVAUX, Établissement Public Territorial de Bassin Charente
Yves-Marie LE GUEN, Communauté d'Agglomération Rochefort Océan
Ghislaine LE ROCHELEUIL-BÉGU, Commune de Saint-Just-Luzac
Gwendal LE SAVOUROUX, Pays Marennes Oléron
Isabelle LÈBRE, Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de
l'Environnement de la Charente-Maritime
Jean-Christophe LEBRETON, Conseil départemental de la Charente-
Maritime
Émilie LEROY, Communauté d'Agglomération Rochefort Océan
Élodie LIBAUD, Conseil départemental de la Charente-Maritime
Pierre MELINAND, Conseil de développement Rochefort Océan
Jean-Michel MENET, Association syndicale des marais de Moëze-
Montportail
Jean-Claude MERCIER, Pays Marennes Oléron
Jérôme MERY, Fédération départementale des Chasseurs
Michel MÉTAIS, Conseil de développement Rochefort Océan
Philippe MOINET, Commune de Marennes-Hiers-Brouage
Paloma MOUILLON, Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages
Lacustres - Délégation Centre-Atlantique
Éric NORMAND, Direction Régionale des Affaires Culturelles
Carlos ORIGLIA, Communauté d'Agglomération Rochefort Océan
Lionel PACAUD, Maison du tourisme île d'Oléron-bassin de Marennes
Vérane PAGANI, Communauté d'Agglomération Rochefort Océan /
Communauté de Communes du Bassin de Marennes
Joël PAPINEAU, Commune de Saint-Sornin
Michel PARENT, Syndicat mixte de Brouage
Jean-Claude PERRINAUD, photographe
Jean-Marie PETIT, Commune de Marennes-Hiers-Brouage
Claire PEYRON, Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de
l'Environnement de la Charente-Maritime
Didier PORTRON, Commune de Moëze
Léna RABIN, Communauté d'Agglomération Rochefort Océan
Martin RENARD, Groupement d'intérêt public littoral aquitain

Charlotte RHONE, Comité Régional Conchylicole
Jean RICHER, Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine 17
Nathan ROPERS, Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement - CPIE Marennes Oléron
Virginie ROUSSELLOT, Gîtes Beaulieu
Denis ROUYER, Commune de La Gripperie-Saint-Symphorien
Josette ROY, Commune de Saint-Nazaire-sur-Charente
Richard RUGGIERI, Fédération départementale de Pêche
Frédéric SAREZZA, Compagnie les Journaliers
Thierry SAUZEAU, Université de Poitiers - Docteur en Histoire
Sylvie SORE, Éducation nationale - Conseillère pédagogique
Claude STOUVENEL, association Aux Amis du Vieux Chapus
Olivier THIMONIER, Communauté de Communes du Bassin de Marennes
Florence THINZILAL, Forum des Marais Atlantiques
Laure THOMAS, Compagnie les Journaliers
Bruno TOISON, Nature Environnement 17
Fanny TOISON, écrivain

Amandine VALLÉE, Conservatoire d'Espaces Naturels Poitou-Charentes
Mickael VALLET, Communauté de Communes du Bassin de Marennes
Éric VIGNAUD, Camping Le Valérick
Magali VINCENT, Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Charente-Maritime
Gaëlle VIVES, Groupement d'intérêt public littoral aquitain
Samantha ZACCARIE, Compagnie les Journaliers



SOMMAIRE

P.3

Introduction : De l'esprit des lieux

Par Benjamin Haurit et Guillaume Duhamel

P.4

Chronique des temps anciens : une histoire du marais en héritage

Par Thierry Sauzeau

P.6

La prise de conscience progressive d'un paysage d'exception

Par Aurélie Berger

P.7

Richesse du grand et du « petit » patrimoine

Par Isabelle Berger-Wagon

P.8

Souvenirs émus d'un enfant du marais

Par Michel Gaillot

P.10

« Prise de terre » : une immersion sensorielle dans le marais

Avec la Compagnie Les Journaliers

P.12

Dire et écrire son marais, lieu d'inspiration... et de respiration

Avec Fanny Toison

P.16

Dans le marais, là où parcourt l'imaginaire

Avec Jean-Michel Benier

P.17

Le marais, expression de matières et de couleurs

Avec Miléna Gross

P.18

Quelques curiosités du marais

Avec Cécile Dekens

P.19

Conclusion : Un bien commun à partager

Par Benjamin Haurit et Guillaume Duhamel

P.20

Liste des participants





Le Grand projet du marais de Brouage

Initié en 2016 par la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan (CARO) et la Communauté de Communes du Bassin de Marennes, le Grand projet du marais de Brouage est un projet ambitieux de gestion concertée de l'une des plus riches et emblématiques zones humides du territoire français, impliquant l'ensemble de ses usagers.

Il se décline en trois axes majeurs :

- la gestion de la zone humide et en particulier de la ressource en eau,
- le soutien aux activités primaires et notamment à l'élevage extensif,
- la valorisation patrimoniale et touristique du site.

Entente intercommunautaire du marais de Brouage
Septembre 2020



Coordination, rédaction : Vérane Pagani, Olivier Thimonier.

Retranscription : Valérie Courcimeaux

Conception graphique : Agence Doscoco

Crédits photos : CdC Bassin de Marennes sauf autres mentions

Carte : Conservatoire du Littoral

Impression : Atlantique Offset

Marais de Brouage

à la recherche de
L'ESPRIT DES LIEUX

Qui pénètre dans le marais de Brouage, est saisi par la puissance des lieux, par ses couleurs et ses odeurs, par ses paysages et ses sonorités, par la vie qui y règne et par la sérénité qui s'en dégage. Ce n'est pas un hasard si cet ancien golfe de Saintonge, aménagé par l'Homme au fil des siècles pour devenir l'une des principales zones humides du littoral français, a été classé par l'État en 2011 au titre de ses qualités historiques et pittoresques.

Ce classement en fait un bien commun d'intérêt général à préserver, au même titre que les monuments historiques. Mais cela n'empêche pas de l'on puisse y réaliser des aménagements ou y mener des projets de développement, à condition toutefois de respecter l'esprit des lieux.

C'est pourquoi le 1^{er} juillet 2019, 80 acteurs du marais – élus, agriculteurs, ostréiculteurs, professionnels du tourisme, usagers... - se sont réunis lors du 2^{ème} Parlement du marais, pour exprimer et partager leur perception de ce qui fait l'esprit du marais, et ainsi poser les fondements d'une culture commune à préserver, mais aussi à partager et à transmettre.

Marais de Brouage. À la recherche de l'esprit des lieux est un recueil de ces échanges. Il propose au lecteur de découvrir l'univers du marais, d'en saisir les multiples facettes et de se préparer à vivre une expérience sensorielle au cœur de ce que certains ont pu qualifier de « jardin d'eau ».

